

# CONTRAT DES CHAMBRES

## ENTRE LES SOUSSIGNES

Le bailleur
Evelyne & Alain Lajoinie "Larnaudie" 24290 Saint Amand de Coly TEL: 05.53.51.68.76 / 06.86.03.72.14 courriel : lajoinie.alain@wanadoo.fr

et

Le locataire
Mlle,Mme,Mr.....
Adresse.....
Tel :.....
courriel :.....

### IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au Locataire qui les accepte aux conditions suivantes:

Descriptif général		
Les suites 1 et 2 sont situées à l'étage, une porte d'entrée dans la maison est réservée aux hôtes qui bénéficient ainsi d'une totale autonomie.		
Descriptif de la suite 1	Descriptif de la suite 2	Descriptif de la chambre rez-de-jardin
1 chambre avec un lit de 160x200 1 chambre avec deux lits de 90x190  2 fauteuils, placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bain avec douche, wc séparés	2 chambres avec un lit de 160x200 1 chambre en mezzanine avec deux lits de 90x190  Placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bain avec douche, wc séparés	1 chambre avec un lit de 160x200  Placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bains équipée pour personnes à mobilité réduite

Dates, durée et paiement de la location
La présente location de la chambre ..... est consentie et acceptée pour.....adulte(s) et.....enfant(s), pour une durée de..... nuit(s), à compter du ( <i>date d'arrivée</i> ).... / ..... / ....., pour se terminer le ( <i>date de départ</i> )..... / ..... / ....., au tarif de .....€ pour le séjour.
<b>Petits déjeuners compris - Taxe de séjour non incluse</b>
En aucun cas elle ne pourra être prorogée, sauf accord préalable et écrit des loueurs. Le contrat initial ou le contrat prorogé ne pourra porter la durée de la location à plus de 90 jours maximum. Lors de la prise de possession des lieux, nous procéderons aux formalités d'usage ( <i>état des lieux, remise des clefs, paiement des sommes prévues à cette date</i> ).

Arrhes, dépôt de garantie
Le jour de la signature des contrats ( <i>lors de son envoi</i> ), il est versé par le locataire la somme de..... €, constituant des arrhes représentant 25% du prix total de la location. A titre de dépôt de garantie, les arrhes seront conservées jusqu'a l'état des lieux sortant.

Fait à....., le...../...../.....

**Le Bailleur**  
signature(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"

**Le(s) Locataire(s)**  
signature(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"